

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2023

Je, soussigné(e),

Nom

Prénom

donne pouvoir à

Nom

Prénom

pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du Cercle Hippique du Bois de Vincennes du 16 Décembre 2023

Fait le

Signature, précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »

Il est rappelé que pour être valable ce pouvoir doit être établi en faveur d'un membre du Cercle Hippique du Bois de Vincennes, de seize ans révolus avec plus de six mois de présence dans l'association, et à jour de sa cotisation 2023/2024.